

l'émigration polonaise en France, 1946 1947".<sup>3</sup>

Examinées avec recul, ces diverses contributions possèdent des caractéristiques communes. Leurs auteurs, même à leur corps défendant, développaient le point de vue du régime politique sous lequel ils vivaient, de son Parti-roi le PZPR (en français, le POUP) et des valeurs fondamentales du communisme. En outre, Polonais tous trois, ils mettaient l'accent sur la polonité, forcément supérieure à leurs yeux à ce que nous appellerons, par souci de parallélisme, la francité. Que cherchait à démontrer Markiewicz ? Que l'esprit français avait fait des ravages et que les Polonais rapatriés n'avaient plus la fibre patriotique d'antan. Qu'écrivait Janowska ? Que les retours à l'appel du gouvernement de Varsovie, librement décidés, n'avaient qu'un lointain rapport avec les rapatriements forcés des années 1930. Et d'accuser le patronat français, forcément oppresseur de la classe ouvrière. Que disait Zieliński ? Qu'en France les immigrés polonais, fort malheureux, ne pouvaient compter que sur l'aide du PCF, d'ailleurs puissant et efficace. Leur argumentation manquait de mesure, de mise en perspective.

Depuis 1989, une équipe de l'Institut d'Histoire de l'Académie polonaise des Sciences à Varsovie a inscrit à son programme une enquête collective sur les rapatriements.

Dire que les Français ont négligé le sujet n'est pas incompatible avec le fait de glaner quelques informations ici ou là, grâce au travail d'un énarque en 1948<sup>4</sup> et à celui de deux célèbres sociologues en 1953-1954<sup>5</sup>. Il fallut attendre vingt ans de plus pour que les historiens entrent en scène. Et encore, lentement et en nombre très réduit, comme pour tout ce qui touche à l'émigration/immigration, *a fortiori* lorsque les immigrés, au lieu de venir chez nous, prennent le chemin inverse.

Joël Michel présenta en 1974, au colloque de Lille précité, une synthèse d'une densité remarquable qui ouvrit de nouvelles perspectives<sup>6</sup>. Son entreprise resta sans lendemain, tout au moins en ce qui le concerne.

C'est à cette époque que j'abordai la question, dans le cadre de la préparation de ma thèse de doctorat d'État sur l'immigration polonaise en France pendant l'entre-deux-guerres<sup>7</sup>. Si je pus collecter autant de souvenirs

<sup>3</sup> *Revue du Nord*, n° 226, 1975, pp. 421-428.

<sup>4</sup> Raymond Poignant, *L'immigration polonaise dans le Pas-de-Calais*, mémoire de stage, ENA, Promotion "Nations-Unies", 1948, 107 p. dactyl.

<sup>5</sup> Alain Girard, Jean Stoetzel, "Français et immigrés L'attitude française. L'adaptation des Italiens et des Polonais", INED, Travaux et Documents, *Cahier n°19*, Paris, PUF, 1953, 531 p.; Alain Girard, "Français et immigrés. Nouveaux documents sur l'adaptation. Algériens, Italiens, Polonais", INED, Travaux et Documents, *Cahier n°20*, Paris, PUF, 1954, 318 p.

<sup>6</sup> Joël Michel, "La Seconde Guerre mondiale et l'évolution de la communauté polonaise du nord de la France", *Revue du Nord*, op.cit., pp. 403-420.

<sup>7</sup> Janine Ponty, *Polonais méconnus*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1988,

en Pologne même, c'est bien parce que nombre de *Francuzi* y étaient retournés. De cette première série de témoignages - le plus ancien enregistré en 1973, le dernier en 1981 - je tirai une conclusion essentielle que rien n'est venu entamer depuis, à savoir qu'il n'existe pas de corrélation systématique entre les convictions communistes et le rapatriement.

Reprenant la tâche en 1988, je suscitai dix nouveaux récits de vie, davantage centrés sur la période du retour.

Ces sources orales, parce que recueillies en Pologne, présentent un avantage indéniable, celui de renverser le raisonnement. Au lieu de nous demander pourquoi la majorité des Polonais restèrent en France, nous nous interrogerons sur les raisons qui en poussèrent d'autres à partir. Et, pour ce faire, la documentation écrite n'apporte pas de réponse aussi satisfaisante<sup>8</sup>.

### Les années troublées

Commençons par rappeler, même brièvement, les bouleversements que subissent, jusqu'en 1948, tant la Pologne que la *Polonia* française.

Du 22 juillet 1944, où le Comité de Lublin forma l'embryon du premier gouvernement de fait du futur régime, au 14 décembre 1948, date de la fusion du PPR (parti ouvrier) et du PPS (parti socialiste) qui aboutit à l'absorption de ce dernier dans le nouveau PZPR (parti ouvrier unifié), l'État polonais a changé de visage.

La perte des "Confins" orientaux a été compensée par des gains à l'ouest, curieusement désignés sous le nom de "Terres recouvrées" pour rappeler qu'au Moyen Âge elles avaient - et encore, pas totalement - appartenu à la dynastie polonaise des Piast. Varsovie n'est plus qu'à 180 kilomètres de la frontière soviétique.

Aussi les changements territoriaux entraînent-ils des déplacements massifs de populations: Allemands qui fuient ou que l'on chasse de Silésie, Polonais qui se replient de Biélorussie et d'Ukraine, surtout de Lwów, et que l'on dirige vers le sud-ouest, région vidée de ses habitants, donc zone à repeupler. Wrocław (l'ancienne Breslau) devient le havre des Lwowiens exilés. Waldenberg prend le nom de Wałbrzych, Gleiwitz celui de Gliwice.

Les règlements de compte politiques font rage. Jusqu'en 1947, une guerre civile oppose les anciens membres de l'AK (Armée de l'Intérieur) aux partisans communistes. Pendant ce temps, le PPR resserre progressivement l'étau, éliminant d'abord le parti paysan de Mikołajczyk, puis réduisant à

---

<sup>8</sup> 474 p. (2e édition en 1990).  
Sur l'inventaire des sources d'archives disponibles en France, voir Jacques Kmieciak *L'immigration polonaise dans le Nord/Pas-de-Calais de 1939 à 1952*, mémoire de DEA, Université de Lille III, 1990, 209 p. dactyl. (un chapitre traite des rapatriements au départ de la région du Nord).

sa merci les socialistes récalcitrants<sup>9</sup>.

Pourtant, force est de rebâtir les villes que la guerre a couvertes de ruines. Les gens s'entassent à plusieurs familles par appartement dans des immeubles qui menacent de s'écrouler. "Reconstruire la Pologne", slogan du Parti, est au sens strict l'expression d'une absolue nécessité.

Grâce aux immenses réserves de charbon de Silésie désormais toute entière polonaise, le pays détient un potentiel énergétique qui devrait lui permettre de développer son industrie lourde, à la condition, toutefois, de former - ou de trouver ailleurs suffisamment de mineurs qualifiés. A l'instar de ce que fit la France au début des années 1920 lorsqu'elle débaucha dans la Ruhr des mineurs de fond polonais, Varsovie, de 1946 à 1948, va battre le rappel des Polonais de France. En toute légalité. Les deux États signent trois accords successifs, les 20 février et 28 novembre 1946, puis le 24 février 1948, lesquels prévoient dans le moindre détail le nombre d'ouvriers que la Pologne se propose d'accueillir chaque année, les démarches à accomplir, les avantages consentis et la responsabilité du gouvernement français qui "donnera des instructions aux autorités françaises compétentes afin qu'elles prêtent leur aide et assistance pour le rapatriement [...]"

Les mineurs polonais sollicitant leur rapatriement adresseront leur demande à la commission (mixte franco-polonaise) qui statuera sur ces demandes dans la limite des contingents mensuels fixés [...]

Les mineurs et leurs familles quittant la France pour regagner la Pologne pourront emporter les objets qui sont leur propriété personnelle[...]

Le gouvernement français garantit aux mineurs polonais qui partent pour la Pologne le maintien intégral de tous les droits acquis ou en cours d'acquisition pendant leur séjour en France. Ils bénéficieront également des conventions bilatérales franco-polonaises concernant le régime [...] de retraite [...] des mineurs".<sup>10</sup>

Le premier convoi s'ébranle en mai 1946, le dernier fin décembre 1948. Pour ceux qui montent dans ces trains, la gratuité est totale et, à la différence de ce qui s'était produit avant guerre<sup>11</sup>, ils emportent avec eux tout leur mobilier quel qu'en soit le poids et le volume.

Nous pouvons nous étonner que la France accepte de se séparer d'ouvriers mineurs, au moment précis où elle mène la "Bataille de la Production". Si Maurice Thorez, ministre d'État jusqu'en mai 1947, en portait seul la responsabilité, le cabinet Schuman n'aurait pas signé

<sup>9</sup> Pour ne citer que des ouvrages facilement accessibles, Henri Rollet, *La Pologne au XXe siècle*, Paris, Pédone, 1985, 603 p.; Norman Davies, *God's playground. A history of Poland*, Oxford, Clarendon Press, 1981, tome II : 1795 to the present, 725 p.

<sup>10</sup> "Accord franco-polonais au sujet du rapatriement des mineurs polonais actuellement en France", signé à Paris le 20 février 1946, articles 1, 4, 6 et 8. Cité par J. Kmiecik, *op.cit.*, pp. 196-198.

<sup>11</sup> Janine Ponty, *op.cit.*, pp. 309-313.

l'année d'après le troisième accord de rapatriement. Sans doute, faut-il faire entrer en ligne de compte le revirement diplomatique des puissances occidentales. Le 29 juin 1945, six jours avant la Grande-Bretagne et les États-Unis, la France a reconnu le gouvernement de Varsovie. Les fonctionnaires de l'ancien régime ont dû céder la place : échange de nouveaux ambassadeurs et de nouveaux consuls, nouvelles instructions. Les bonnes dispositions françaises à l'égard de la Pologne vont survivre au début de la Guerre froide. Il faudra attendre 1949 pour que les relations se détériorent.

De ce changement officiel, les communistes polonais tirent avantage, lorsque les organismes représentatifs de la *Polonia* française reviennent à leurs vieilles querelles.

Déjà, les mois qui suivirent la Libération avaient été difficiles. La Résistance polonaise se déchirait : PKWN issu des FTP contre POWN lié à Londres. Or le POWN regroupait des membres de deux tendances antérieures : les associations catholiques et des militants syndicaux cégétistes ex-"réformistes", lesquels avant-guerre n'éprouvaient qu'animosité les uns pour les autres, mais que la lutte contre l'occupant nazi et un sentiment commun d'anticommunisme avaient temporairement rapprochés<sup>12</sup>.

Il ne fallut pas longtemps pour que les organisations catholiques et socialistes s'opposent de nouveau. Les premières, s'estimant les plus fortes, refusent l'élection d'un socialiste à la tête de la nouvelle "Union centrale des Polonais" - CZP - qui affirme représenter "toute l'émigration" et, le 28 mai 1945, elles se retirent sur leur Aventin. Après deux ans de vaines tentatives de la part de médiateurs, en novembre 1947 la rupture est consommée<sup>13</sup>.

La situation ne serait pas pire qu'en 1939, n'était la place grandissante du troisième pôle, celui des communistes, qui ont évidemment le vent en poupe. Ils profitent de ces divisions comme ils profitent du soutien des consuls polonais. En juillet 1945, se tient à Paris un "Congrès national de l'immigration polonaise" qui donne naissance au "Conseil national des Polonais" - RNP. Parallèlement, le PPR s'implante en France et tient son premier congrès en juillet 1946 à Sallaumines. Le RNP crée des sections dans les cités ouvrières où vivent des immigrés et impulse des groupements amis tels que "L'Organisation d'Aide à la Patrie", "L'Union des Femmes polonaises" et la "Jeunesse Grunwald" qui recrutent chez les mineurs et leurs familles. Sitôt signé le premier accord de rapatriement, les

12 Janine Ponty, "Le POWN, contribution à l'histoire de la Résistance polonaise non-communiste" in Karel Bartošek, René Gallissot, Denis Peschanski (dir.), *De l'exil à la résistance*, Paris Arcantère, 1989, pp. 173-183.

13 Gabriel Garçon, "Les relations entre l'Union des Associations catholiques polonaises et l'Union centrale des Polonais, 1945-1949", in *Les ouvriers polonais en France après la Seconde Guerre mondiale*. (Actes du colloque de Lille 1989), *Revue du Nord*, Hors-série, coll. Histoire n°7, 1992, pp. 35-48.

militants lancent une campagne en sa faveur, par voie de tracts, de visites à domicile et de réunions d'informations chez des mineurs sympathisants. Prévalent les arguments patriotiques: ils se présentent comme les vrais et les seuls défenseurs de la Pologne. S'ils sillonnent d'abord le Nord/Pas-de-Calais, en raison de l'importante concentration ouvrière polonaise qui y réside, en 1947-1948 les propagandistes se déplaceront vers la Lorraine, l'Alsace potassique et les secteurs industriels du centre et du midi de la France.

Abandonnons l'espoir de voir clair dans les statistiques de rapatriements. Les chiffres avancés, tant par le camp français (peut-être 50.000) que par le camp polonais (près de 80 000) sont à la fois contestables et contestés. La France n'a pas enregistré tous les partants. La Pologne niait le fait que certains s'en soient immédiatement retournés, clandestinement ou non.

Rapporter ces données peu fiables au nombre de Polonais en France après guerre serait encore plus hasardeux puisque rentrèrent aussi des naturalisés, voire des Français dits "de souche" mariés à une Polonaise. D'ailleurs, les accords signés entre les deux États concernent uniquement les ouvriers, laissant de côté anciens militaires, anciens prisonniers de guerre et personnes déplacées, à soustraire des 423 000 Polonais officiellement recensés en mars 1946 pour qui s'acharnerait à calculer un pourcentage problématique.

Par contre, nous interroger sur les motivations des immigrés polonais qui choisirent la voie du retour peut contribuer à la connaissance des mentalités ouvrières.

### La décision : un acte complexe

On a trop longtemps mesuré les comportements des classes laborieuses à l'aune de celui des états-majors associatifs, politiques ou syndicaux. Dans le cas présent, invités à rentrer chez eux par des propagandistes du régime, seuls les ouvriers communistes auraient répondu par l'affirmative; les autres se seraient recusés, conscients d'un piège.

C'est les imaginer plus politisés qu'ils ne le sont. C'est croire aussi à une simple alternative alors que les données du problème sont multiples. C'est chercher la cohérence dans des décisions où régna souvent l'incohérence apparente. C'est ignorer, enfin, la part du hasard.

A l'extrême, pour certains d'entre eux, le mot "communisme" n'évoquait rien à la fin de la guerre. Ou ils somnolaient pendant la messe quand l'aumônier polonais vitupérait contre les Rouges, ou ils ne mettaient aucun concept palpable derrière un terme relevant d'un domaine extérieur à leurs préoccupations.

" - Vous saviez que la Pologne était communiste !

- Je ne le savais pas. Je n'ai jamais fait de politique [...] je préférais

les romans policiers et le jardinage."

L'homme qui s'exprime ainsi rentra pourtant en 1946 avec femme et enfant. Dirigé sur Wałbrzych, il y resta. Mineur de fond jusqu'à sa retraite, silicosé et pensionné, Joseph D. a fini ses jours dans le même regret impuissant<sup>14</sup>.

Combien furent-ils ainsi, ballottés par des courants contraires et toujours consentants, appelés au cours des années 1920 dans une France qui manquait de bras, rappelés chez eux lorsque la Pologne à son tour cherchait des mineurs professionnels, ce qu'ils étaient précisément devenus en émigration ?

Parmi ceux que la politique captivait davantage, il en est qui ne raisonnaient plus après guerre comme avant. L'anticommunisme farouche des Polonais catholiques s'était infléchi depuis que l'Armée rouge avait contré la Wehrmacht. Et la reconnaissance du nouveau pouvoir par le général de Gaulle ainsi que la présence de ministres communistes dans les gouvernements français contribuaient à transgresser les clivages manichéens. Sans adhérer pour autant aux thèses marxistes, ils trouvaient quelques vertus à ce régime qui garantissait à tous emploi et logement, ce que la Pologne d'antan n'avait jamais su faire. La gamme des sympathisants est variée, mais il est évident qu'un capital de confiance, caractéristique de l'époque, a pu faire pencher la balance : "On s'est dit : c'est pas si mal ! On va aller voir".<sup>15</sup>

Les convaincus d'avance, militants, adhérents des sections polonaises du PCF, puis membres du PPR, ont peu hésité. Les premiers ont devancé l'appel, rentrant en 1945 avant la signature des accords de rapatriement. Ils furent nombreux ensuite à répondre à l'invitation des agents recruteurs. Sans états d'âmes. L'image classique et convenue du retour dans l'allégresse - des parents enchantés de la tournure des événements, des adolescents enthousiastes qui agitent les fanions de la "Jeunesse Grunwald" à la fenêtre des wagons - cadre parfaitement avec cette catégorie de rapatriés.<sup>16</sup>

"- Pourquoi êtes-vous rentrés en Pologne ?

- Nous voulions construire le socialisme", est une réponse que j'ai entendue bien des fois, de la part de Polonais ouvertement favorables au PZPR et qui se disaient communistes de toujours. En 1946, au départ de Lens, il semble bien que les Rouges formaient la majorité. Pourtant de jeunes communistes qui travaillèrent d'abord pour un "Comité de rapatriement" virent leur départ différé<sup>17</sup>. D'autres, ayant participé aux grandes grèves de l'automne 1947 ou de l'automne 1948, ne rentrèrent alors que pour éviter

14 Deux interviews réalisées chez lui, 16 août 1978 et 4 août 1988 (décédé en 1990).

15 Formule entendue à plusieurs reprises, avec des variantes infimes.

16 Cf. les actualités cinématographiques et les revues illustrées telles que *Point de Vue* (1946-1947).

17 Entretien avec Pierre L., Katowice, 2 novembre 1977.

une condamnation, vraisemblablement suivie d'ailleurs d'une expulsion.

Nombreux donc, mais pas unanimes. D'abord, parce que la Pologne se réserva des militants sur place. C'est parmi ceux-là qu'en 1949, au plus fort d'une crise diplomatique, le gouvernement français expulsa une cinquantaine d'anciens mineurs, accusés d'espionnage. Ensuite, parce que le passage à l'acte fut parfois trop difficile : tel avait vieilli et n'aspirait plus qu'au repos; tel autre, veuf, ne put se résoudre à abandonner la tombe de sa femme. D'autres, enfin, avaient pris leurs habitudes dans les corons et, tout en affirmant qu'en Pologne ce serait le Paradis, se contentèrent de demeurer au Purgatoire.

Et puis, il y a communistes et communistes. Jan P. adhère au PPR en 1945 mais, individualiste, il observe, attend et perçoit des craquements qui l'inquiètent. Les débuts de la Guerre froide, le "Coup de Prague" et la mise au pas de la Pologne le persuadent en 1948 de la justesse de ses vues. Le dossier de rapatriement qu'il avait été quérir dormira dans son armoire. Il est mort à Carvin, retraité des mines, rêvant jusqu'au bout d'un communisme idéal.

Indépendamment de l'orientation politique, la raison dominante qui fit rentrer des Polonais en Pologne reste bien l'amour du pays. Peut-être moins prégnant en 1945 que dans l'entre-deux-guerres<sup>18</sup>, l'espoir du retour survit au fond de la conscience des vieux immigrés. Et à cause de cela, des catholiques fidèles ont franchi le pas.

"Mon père aimait la Pologne. C'était son pays. *Bóg i Ojczyzna* (Dieu et la Patrie) comme on dit chez nous."

"Il voulait mourir dans son pays."

"Il l'avait promis à ses parents"<sup>19</sup>.

A Sallaumines, Stanislas G. avait la réputation d'un "cureton" : mineur à la fosse 5, une femme et cinq enfants (une fille, quatre fils), il logeait dans une maison de la Compagnie de Courrières,

"tout près de l'église, comme ça il était plus près du bon Dieu", me déclara, goguenard, un communiste du cru<sup>20</sup>. Néanmoins, les G. sont rentrés par convoi collectif dès le mois d'août 1946. Ils furent envoyés à Walbrzych et y demeurèrent jusqu'à la retraite du père, dix ans plus tard. Alors ils gagnèrent la Poznanie, leur région natale.

Son argument à lui : "Si on m'avait proposé du travail ici, dans ma jeunesse, jamais je n'aurais émigré. La Pologne, c'est chez moi".<sup>21</sup>

Celui de sa fille : "Les propagandistes du PPR venaient dans les maisons, surtout celles où il y avait beaucoup de garçons. "Vous aurez du

18 Janine Ponty, *op.cit.*, notamment les chapitres VI et XI.

19 Phrases extraites de divers entretiens avec des catholiques.

20 Rencontré à Sallaumines (Pas-de-Calais), 25 avril 1975.

21 Interview réalisée à Nowy-Tomyśl (Poznanie) le 11 juillet 1973 (S. G. est décédé peu après).

travail, une belle maison, tout".<sup>22</sup>

Les propos des agents recruteurs passaient aussi par "l'édification du socialisme", "la reconstruction de la Pologne", mais Stanislas n'a retenu que ce qui l'intéressait : un emploi et un logement dans son pays.

Parmi d'autres cas aussi frappants, citons celui d'une famille polonaise de Lorraine. Les parents, mariés à l'église, ont continué à pratiquer jusqu'à la fin de leur vie. Les six enfants ont fait leur première communion en France et se sont mariés à leur tour religieusement. Pourtant :

"Mon père disait : "On va rentrer en Pologne".

Effectivement, ils rentrèrent, en novembre 1947, par un convoi au départ de Nancy qui les mena en Haute-Silésie, près de Gliwice<sup>23</sup>.

Les retours d'ouvriers catholiques, loin de constituer une exception, marquent, sans qu'il soit possible de le chiffrer, un courant à la mesure de la composition religieuse de cette population animée d'idéal patriotique.

La décision, qui engageait la famille toute entière, provoqua parfois des frotements dans les ménages.

Plus que le mineur lui-même, sa femme, mal adaptée, aspirait à retourner chez elle.

"Ma mère n'admettait pas les coutumes françaises, ni la cuisine française [...]. Elle n'a pas réussi à apprendre le français [...]. Elle se sentait très isolée [...]. Elle nous a déclaré un jour : "Je préfère manger des pierres dans mon pays que du pain blanc chez les autres".

Arrivée en France en 1931 à l'âge de 22 ans, cette jeune épouse d'un houilleur de la Compagnie d'Aniche comptait les mois, comptait les sous pour pouvoir acquérir une maison en Pologne. Et voilà que le gouvernement de Varsovie offrait de les loger ! Le père résista deux ans puis, de guerre lasse, il céda<sup>24</sup>.

Mais statistiquement, c'est plutôt le mari qui l'emporte, comme il se doit en un milieu où perdure l'autorité patriarcale. S'il voulait rester, la femme s'inclinait. S'il décidait de se faire rapatrier, il entraînait les siens, parfois sans les consulter :

"Mon père est rentré un soir et a dit : "Nous repartons".<sup>25</sup>

"Mon père nous a obligés ... c'est lui qui a réussi à prendre le dessus".<sup>26</sup>

Par le biais des divergences à l'intérieur du couple, nous saisissons un autre élément explicatif. Voulait rentrer celui dont le niveau d'apprentissage de la langue française était resté le plus faible soit, chez les mineurs, la femme, puisqu'elle gardait le foyer. Mais il suffit de renverser la proposition, d'envisager le cas de l'ouvrier employé dans une équipe entièrement étrangère avec une épouse travaillant à l'extérieur ou

22 Entretien avec Edwige G., même lieu, 22 août 1981.

23 Interview du fils aîné à Gliwice, 28 octobre 1977.

24 Interview d'Eugenia D. à Varsovie, 4 septembre 1988.

25 Entretien avec Marian K. à Wałbrzych, 17 août 1978.

26 Voir note 23.



que sa curiosité menait à fréquenter les voisines françaises, pour aboutir au résultat inverse.

Le handicap linguistique n'a pas fait que diviser les ménages. Il les a parfois unis dans la volonté de repartir, quitte à oublier que le dialecte régional qu'ils utilisaient entre eux avait peu à voir avec le parler silésien au sein duquel ils allaient se trouver immergés.

Il arriva qu'en un quart de siècle, la famille nucléaire tisse des ramifications. Les immigrés arrivés au début des années 1920 déjà pourvus d'enfants, les ont vus grandir, puis les aînés se marier, et la stratégie des couples alliés, face au problème du retour, compliqua sérieusement la décision à prendre :

"Nous pensions rester, mais les beaux-parents de notre fille aînée décidèrent de partir et mon gendre évidemment a voulu les suivre. Alors, nous en avons fait autant".<sup>27</sup>

Plus le nombre d'alliés augmente, plus le dilemme s'accroît et le risque de séparation guette. Pour cette raison parmi d'autres, nombre de Français d'origine polonaise gardent aujourd'hui des liens avec des cousins en Pologne.

### Les jeunes : rapatriés ou émigrés

Le terme de "rapatriement" pose problème. Étymologiquement, "action de rentrer dans sa patrie", il présente l'avantage de dissocier ces retours familiaux des expulsions et des refoulements, par définition individuels et répressifs<sup>28</sup>. Les Polonais parlent de "*reemigracja*", d'où le néologisme "rémigration" que nous trouvons parfois sous la plume de traducteurs malhabiles. Mais toujours subsiste la lettre *r* ou la syllabe *ra/ré*, marques du retour à un état antérieur.

Or, parmi ces ouvriers polonais, deux groupes découvrent la Pologne pour la première fois de leur vie : ceux nés en Westphalie ou en Rhénanie avant 1918 et leurs cadets qui virent le jour en France pendant l'entre-deux-guerres.

Des Polonais naquirent sur le sol de la Ruhr parce que leurs parents, paysans polonais de la zone "prussienne", y étaient venus piocher le charbon dans le cadre des migrations internes propres à tout pays en cours d'industrialisation<sup>29</sup>. Sur les quelque 450 000 citoyens allemands de nationalité polonaise des provinces de Westphalie et de Rhénanie, un tiers environ prit le chemin de la France avec femme et enfants au lendemain de la Première Guerre mondiale. Les enfants en question, élevés pour partie en Allemagne wilhelmienne, pour partie dans les coronas français, devenus mineurs à leur tour, s'ils décident entre 1946 et 1948 de se joindre aux convois

<sup>27</sup> Interview réalisée à Wilcze Gardło (Haute-Silésie), 3 novembre 1977.

<sup>28</sup> Janine Ponty, *op.cit.*, pp. 177 et 309.

<sup>29</sup> *Ibid.*, pp. 60-68.

de rapatriement, vont mettre le pied sur une terre inconnue. Certes, la majorité des "Westphaliens", comme on les appelle couramment, refusa l'idée de départ et resta en France. La majorité, mais non pas la totalité. Ceux résidant à Wałbrzych en 1960 étaient suffisamment nombreux pour que Władysław Markiewicz leur consacre un développement à part en tête de son étude sur *Les modifications de la conscience nationale ...* Il note chez eux, pour s'en féliciter, une résistance particulière aux influences françaises qu'il explique par la solidarité du groupe et les réflexes de résistance acquis lors de leur première expérience de vie dans la Ruhr en milieu étranger. A l'appui de sa démonstration, il cite plusieurs témoignages, dont celui d'une femme, née en Westphalie, arrivée à Marles-les Mines en 1923 et domiciliée à Wałbrzych depuis 1947<sup>30</sup>.

Ceux nés en France à partir de 1920 sont de tout jeunes adultes ou même des adolescents, voire des enfants. Ils n'ont pas pris la décision eux-mêmes. Ils suivent leurs parents. Le respect filial dans les familles polonaises dépasse l'âge de la majorité et le mariage n'y change rien, comme nous venons de le voir.

Il y a quelque chose de poignant dans le sort de ces jeunes de la "deuxième génération". Quand ils quittent la France, ils parlent français sans le moindre accent. S'ils ont plus de douze ans, ils possèdent en règle générale le certificat d'études primaires ou le DEPP (Diplôme d'études primaires préparatoire) qui le remplaça après la Libération.

Parfois, le père a procédé à une déclaration acquisitive de la nationalité française, comme la loi du 10 août 1927 et l'ordonnance du 19 octobre 1945 en donnaient le droit aux étrangers pour leurs enfants nés en France<sup>31</sup>. Ils sont donc français au regard de la loi française, polonais pour les autorités polonaises dès lors qu'ils franchissent la frontière. La France aura laissé partir des enfants français.

Chavirés par la découverte d'une grise réalité qui se substitue en un instant à la patrie des aïeux imaginée et mythifiée, certains se sont braqués et ont tout fait pour rentrer en France. Tant que dura la Guerre froide, c'était presque impossible.

Parfois, après quelques déconvenues, les parents les y ont aidés. Ce fut le cas de Joseph W., né dans les Ardennes, premier communiant fervent et désireux de devenir prêtre. De Dąbrowa Górnicza, localité minière de Haute-Silésie où ils ont été dirigés en 1947 à leur arrivée en Pologne, le père fit les démarches nécessaires auprès du consulat de France à Katowice, arguant de la nationalité française de son fils. L'enfant, âgé de 13 ans, repartit seul à destination du séminaire de Reims où il fut accueilli comme interne, jusqu'à son ordination<sup>32</sup>.

<sup>30</sup> Władysław Markiewicz, *op.cit.*, p. 83.

<sup>31</sup> Janine Ponty, "Le problème des naturalisations", in *Les ouvriers polonais en France après la seconde guerre mondiale*, *op.cit.*, pp. 99-114.

<sup>32</sup> Interview réalisée à Chantilly en 1981.

Certains ont chanté dans le train qui leur permettait de faire leur premier grand voyage et de voir du pays, eux qui n'avaient guère quitté les corons, même l'été pendant les vacances scolaires :

"A 17 ans, c'était la grande aventure".<sup>33</sup>

D'autres ont pleuré pour ne pas partir. Ce sont parfois les mêmes qui pleurèrent avant et chantèrent au cours du trajet, parce que la gaieté des jeunes est communicative. L'ambiguïté de la situation n'échappait pas à la police des frontières. Irena se souvient qu'elle tendit sa carte d'identité française au gendarme qui contrôlait les listes de passagers et qu'il la lui rendit avec un geste sympathique :

"Gardez-la, elle vous servira".<sup>34</sup>

Edmond affirme que les convoyeurs français essayaient de retenir les jeunes naturalisés : "Retournez, il est encore temps, retournez, retournez".<sup>35</sup>

Quand ils en parlent maintenant, la nostalgie les saisit :

"Mon pays, c'est la France. J'y suis né".<sup>36</sup>

"Je ne suis pas un rapatrié. C'est en venant ici que j'ai émigré".<sup>37</sup>

Le hasard a joué pour les jeunes beaucoup plus que pour la génération précédente. C'est Ignace, orphelin de 19 ans, qui se querella avec son frère aîné et voulut mettre des kilomètres de distance entre eux deux. C'est Jean qui refusa d'aller se battre en Indochine et, appelé au conseil de révision, préféra rentrer en Pologne. C'est Marian qui, entraîné dans la grève de novembre 1948 en Lorraine, jugé et condamné à six semaines de prison, se retrouva dans le dernier convoi, celui du 29 décembre, parce que le consul de Strasbourg s'était occupé de lui.

Également lié au hasard, encore qu'extérieur aux rapatriements par convois, est le cas de Michel, né à Commentry en 1928, ouvrier mineur à la sortie de l'école, qui s'engagea chez les FFI au printemps 1944. Après la Libération, s'il avait eu 18 ans, il aurait pu exercer son droit d'option et continuer la guerre comme soldat français. La remarque désobligeante d'un officier qui le traita de *Polak* le vexa tellement qu'il décida de combattre "avec les siens" et fut versé dans le 19<sup>e</sup> Groupement d'Infanterie polonaise dépendant de l'armée de Lattre de Tassigny. En novembre 1945, muni d'une autorisation paternelle indispensable à son âge, il gagna la Pologne et entra dans Varsovie en uniforme avec ceux de son groupe. Sauf lui, toute sa famille a vieilli en France et Michel admet volontiers que, sans ce coup de colère, lui-même serait resté.<sup>38</sup>

Entend qui veut entendre et, tant les dirigeants des mouvements

33 Voir note 24.

34 Interview réalisée à Varsovie, 7 septembre 1988.

35 voir note 23.

36 Propos recueilli à Wałbrzych, 17 août 1978.

37 Remarque de Jean D., Wilcze Gardło, 31 octobre 1977.

38 Entretiens successifs à Varsovie, juillet 1973, octobre 1977, août 1981.

associatifs franco-polonais que les nostalgiques du communisme en Pologne sont encore, parfois, atteints de surdit . Au chiffre de 300 000 recueilli   Varsovie de la bouche d'une rapatri e nagu re membre du PZPR, une partie du milieu catholique du Nord/Pas-de-Calais r pond par des d n gations aussi d nu es de fondements. "Il n'y a pas eu de retour. Personne n'est reparti." On lance des excommunications contre les ren gats, cat gorie large qui inclut non seulement les rapatri s mais  galement ceux qui, de pr s ou de loin, ont entretenus des relations avec la R publique populaire de Pologne jusqu'en 1989.

M fions-nous aussi des justifications *a posteriori*. En Pologne, dans les ann es 1970, lorsque Edouard Gierek, ancien mineur immigr , dirigeait le Parti, il  tait de bon ton de pr tendre l'avoir connu en France ou en Belgique et s' tre laiss  convaincre par lui. Argument devenu subitement obsol te en 1980, j'ai pu le constater.

La distance est grande entre le discours et la r alit  v cue. Elle l'est aussi entre les d clarations des responsables et celles des ouvriers qui  voluent hors des cadres politiques, syndicaux ou religieux. Bien s r, les dirigeants catholiques qui s'opposaient en 1945-1947 au CZP et fond rent deux ans plus tard le "Congr s Polonia" ne sont pas rentr s en Pologne, pr cis ment par refus du communisme; de m me les militants c g tistes de l'entre-deux-guerres qui adh r rent   FO lors de la nouvelle scission. L'appareil  tait plus conscient des enjeux que la base.

Remontant de l'apr s-guerre aux ann es de l'occupation, un raisonnement identique s'impose. J'ai retrouv , vivant en Pologne, des anciens membres du r seau de r sistance POWN. Et vieillissent en France des ex-FTP polonais. L  encore joue la distinction entre les chefs et la troupe.

Toute proposition r ductrice est une construction de l'esprit.